

## THOMAS JEFFERSON : VERS UNE DÉMOCRATIE DE PETITS PROPRIÉTAIRES FONCIERS INDÉPENDANTS ET INSTRUITS

par Jean-Paul Charvet<sup>1</sup>

Homme d'Etat aux compétences et aux talents multiples Thomas Jefferson (1743 – 1826) a joué un rôle majeur non seulement dans la formation des Etats Unis d'Amérique, mais également dans le découpage territorial au « *waffleiron* » (moule à gaufres) qui marque encore très fortement aujourd'hui les cadastres et les paysages ruraux de l'Amérique du Nord.

Ambassadeur des Etats-Unis en France de 1785 à 1789, il s'y lia d'amitié avec bien des représentants de la Philosophie des Lumières avant de devenir, de 1801 à 1809, le troisième Président des Etats-Unis. De notre modeste place, notons qu'il fut également, d'octobre 1804 à juillet 1826, Membre Associé des différentes sociétés d'agriculture qui précéderont à cette époque l'actuelle Académie d'agriculture de France.

Planteur, comme son père, en Virginie, il était avocat de formation. Il avait en outre hérité de son père – et c'est important pour le propos de ce jour – une solide formation de géomètre et d'arpenteur. Par ailleurs il avait acquis à Williamsburg une éducation classique de haut niveau : il était, entre autres, capable de lire les grands auteurs de l'Antiquité dans le texte. Il parlait couramment plusieurs langues étrangères dont le français. Grand lecteur et ami des philosophes des Lumières, sensible à leurs démarches rationnelles, il était très proche des Physiocrates. Comme eux, il pensait que la richesse des nations reposait d'abord sur l'agriculture.

S'il n'a pas été le rédacteur de l'Ordonnance de 1785 qui a codifié le système américain de découpage du territoire en « townships » (communes) de 6 miles de côté eux-mêmes subdivisés en 36 sections d'égale dimension chacune couvrant 640 acres soit environ 258 hectares, il en a été le principal inspirateur tant que Président du Comité du Congrès chargé de l'élaborer. Ce découpage en lots uniformes de forme strictement carrée disposés selon les méridiens et les parallèles peut être considéré comme la projection territoriale d'un projet (utopique ?) de société agraire. Il était républicain (dans le sens de ce mot aux Etats-Unis et à cette époque) c'est-à-dire opposé, contrairement aux « fédéralistes », à un pouvoir fédéral trop fort. Il pensait que pour renforcer la jeune nation américaine il convenait de la fonder sur une démocratie de petits propriétaires fonciers, égaux en droits, libres et indépendants, instruits et éduqués.

Dans chaque township une section – la section 16 – était destinée à l'implantation d'une école et au financement de l'éducation et de la formation des agriculteurs. Sur ce thème il a entretenu une correspondance suivie avec Dupont de Nemours.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, section 10, Professeur émérite de Géographie à l'Université de Paris Ouest – Nanterre.  
Copyright Académie d'agriculture de France, 2017.